



Académie "Marcel DESIRON"
Chaussée Freddy Terwagne, 26
4540 AMAY

www.academieamay.com
secretariat.academie@amay.be

085 31 20 11

PROJET PÉDAGOGIQUE ET ARTISTIQUE



Académie « Marcel Désiron » d'Amay

Projet pédagogique et artistique

Historique de l'Académie

C'est depuis 1936 que la Ville d'Amay organise un enseignement artistique au sein de son entité. En 1979, l'« Académie de Musique Marcel Désiron » était ainsi baptisée du nom de son Directeur fondateur. Parallèlement à une brillante carrière musicale, celui-ci créait officiellement son école de musique en décembre 1936 avec 17 élèves et 2 professeurs.

En presque 90 ans, l'Académie a bien évolué :

1. 900 élèves ;
2. 38 professeurs dont 6 sont issus de l'Académie ;
3. 9 implantations : Amay, Awirs, Grâce-Hollogne, Mons-lez-Liège, Saint-Georges, Saint-Severin, Verlaine, Villers-le-Temple et Villers-le-Bouillet ;
4. 6 communes partenaires : Flémalle, Grâce-Hollogne, Saint-Georges s/Meuse, Nandrin, Verlaine et Villers-le-Bouillet ;
5. 2 domaines enseignés : la Musique (Classique, Variétés et Jazz) et les Arts de la Parole ;
6. Une équipe administrative composée d'une secrétaire, d'une surveillante bibliothécaire et d'un surveillant éducateur ;
7. De nombreuses activités telles que Concerts classiques, Comédies musicales, Concerts de Jazz, Spectacles de théâtre, animations musicales lors de manifestations communales
8. Développement des synergies avec les Centres Culturels d'Amay et de Saint-Georges ...mais aussi avec de nombreuses Associations locales ou autres ASBL culturelles ainsi qu'avec nos nombreuses communes partenaires ;
9. Des partenariats de plus en plus fréquents avec les écoles fondamentales et l'ATL de la Commune d'Amay ou de nos communes partenaires.



Notre public

Amay est une petite ville de 14500 habitants environ située non loin de Huy. L'entité actuelle est le résultat de la fusion des anciennes communes d'Amay, Ampsin, Flône, Jehay et Ombret.

Ses commerces et son marché hebdomadaire ainsi que ses 2 écoles secondaires (EESSCF du Chêneux et Institut de l'Instruction Chrétienne de l'Abbaye de Flône) attirent une large population des communes limitrophes : Engis, Huy, Modave, Nandrin, St-Georges-sur-Meuse, Verlaine, Villers-le-Bouillet et Wanze.

Outre Amay, l'Académie dispense des cours aux Awirs, à Grâce-Hollogne, Mons-lez-Liège, Saint-Georges, Saint-Severin, Verlaine, Villers-le-Temple et Villers-le-Bouillet.

L'éclatement de ces implantations implique des difficultés d'organisation tant pour nous que pour les parents. En effet, l'organisation des cours collectifs dans ces endroits, parfois jusqu'en F5, utilise une proportion non négligeable de nos périodes octroyées par la FWB et, a contrario, génère parfois de grands déplacements pour les parents quand l'enfant choisit un instrument qui ne se donne qu'au siège principal (les Percussions, par exemple).

Par ailleurs, nous avons une population d'élèves d'une grande diversité culturelle et de statut économique très variable. Le bassin sidérurgique de la vallée de la Meuse n'est plus qu'un lointain souvenir tandis que Nandrin profite de la proximité du Campus Universitaire du Sart-Tilman et de son pôle technologique. Ainsi 15% des élèves de plus de 12 ans obtiennent aujourd'hui une exemption ou une réduction du minerval communautaire compte tenu de leur statut socio-économique.

Notre rôle

Dans une société qui ne parle plus qu'en terme de compétitivité, rentabilité, productivité, au sein de laquelle l'être humain est avant tout considéré comme un consommateur, nos Académies doivent rester/être des endroits privilégiés où chacun peut trouver un espace pour s'exprimer, rêver et créer. Nous avons un rôle crucial à jouer en invitant nos élèves à apprendre de manière différente : développement des compétences liées à l'affectif, à l'intelligence sensible et à l'émotion.

Les richesses que l'on peut puiser dans un cursus d'Académie sont innombrables : développement des facultés créatrices, habileté motrice, force de concentration, éclosion de la sensibilité, travail de la mémoire, confiance en soi, maîtrise de la prise de parole, diversité des moyens d'expression...

Pousser la porte d'une Académie doit avoir du sens pour toutes les générations. Il est de notre devoir quotidien de le clamer et de le démontrer par nos actions vers l'extérieur et l'épanouissement de nos élèves mais aussi grâce à la poursuite d'un important travail de prospection sous toutes ses formes : visites dans les écoles, flyers, courriels, maintenance du site internet, création d'une newsletter, Facebook, Instagram ou autre...



Philosophie générale

De nos jours, les moyens d'expression et de communication évoluent très vite : nous vivons dans un environnement avant tout tourné vers l'audiovisuel.

La multiplicité des supports numériques (Gsm, tablettes, ordi,...) pousse tout un chacun à passer du temps sur les écrans, un peu, beaucoup, à la folie... s'octroyant ainsi un petit shoot de dopamine en scrollant ou en jouant... !

L'équipe pédagogique de l'Académie n'adhère pas à la position du « C'était mieux avant » ; nos élèves ne sont pas « plus » ou « moins » qu'il y a 10, 20, ou 50 ans : ils sont juste différents comme à chaque génération. Et c'est à nous, enseignants, de prendre en compte tous ces paramètres pour faire évoluer notre pédagogie tant sur la forme que sur le fond.

L'art peut devenir un plaisir... mais accéder au plaisir nécessite un effort et c'est bien là que réside le défi : dans une société qui aspire au plaisir immédiat, comment convaincre nos élèves que l'effort lui-même peut devenir une source de satisfaction ?

L'académie d'Amay se veut avant toute chose un lieu d'échanges et de convivialité ; un vivier où chacun, à travers sa formation artistique, participe au développement de valeurs humaines et relationnelles. Dans cet esprit, nous encourageons notamment la pratique des disciplines collectives (chant choral, musique de chambre, guitare d'accompagnement, ensemble instrumental) et organisons très régulièrement des spectacles transversaux alliant les 2 domaines.

L'Académie souscrit pleinement aux finalités de l'enseignement artistique telles qu'exprimées à l'article 3 du Décret organisant l'Enseignement Secondaire Artistique à Horaire Réduit :

Article 3. - Les principales finalités de l'enseignement secondaire artistique à horaire réduit consistent à :

1° concourir à l'épanouissement des élèves en promouvant une culture artistique par l'apprentissage des divers langages et pratiques artistiques;

2° donner aux élèves les moyens et formations leur permettant d'atteindre l'autonomie artistique suscitant une faculté créatrice personnelle;

3° offrir un enseignement préparant des élèves à rencontrer les exigences requises pour accéder à l'enseignement artistique de niveau supérieur.

Les moyens

Le projet pédagogique ci-dessous, et l'organisation de l'école dans son ensemble, n'ont pu se concevoir sans la participation et l'adhésion de l'équipe pédagogique. Tous les membres du personnel administratif et enseignant ont à cœur de rendre l'Académie vivante, en constante évolution et tournée en permanence vers l'extérieur.

Même si l'Académie reste un lieu d'enseignement, de formation, chacun y progresse selon son rythme, avec des objectifs tant généraux que personnalisés.

Notre école a eu à cœur d'établir un programme de cours unique pour les disciplines enseignées par plusieurs professeurs tout en conservant la richesse des différentes personnalités à travers des approches et des méthodes diversifiées.

L'ensemble du corps professoral s'engage à amener chaque enfant à la maîtrise des compétences de base en ayant pour chacun d'eux la meilleure ambition et ce, par une pédagogie différenciée adaptée aux possibilités de chaque individu tout en privilégiant la qualité des relations humaines

Que ce soit de manière informelle ou grâce aux réunions du Conseil des études, les enseignants se concertent au sujet des élèves qu'ils ont en commun, conjuguent leur énergie lors des spectacles et n'hésitent pas à partager leurs ressources pédagogiques ou leur savoir-faire avec leurs jeunes collègues.



Le projet pédagogique

Le projet pédagogique de l'Académie d'Amay s'articule selon les principales finalités définies plus haut :

- **L'épanouissement personnel par :**
 - le développement de la confiance en soi, de la créativité ;
 - la pratique d'activités artistiques exigeant concentration, technicité, rigueur et discipline ;
 - l'apprentissage de l'autonomie et de l'esprit critique ;
 - l'enrichissement relationnel grâce aux pratiques collectives ;
- **L'Autonomie et la Créativité par :**
 - la pédagogie par projet ;
 - l'encouragement chez l'élève d'une implication participative et réflexive ;
 - l'incitation à l'auto-évaluation régulière ;
 - la pratique de l'évaluation formative dans un dialogue constructif et la plus grande bienveillance ;
 - l'ouverture aux mondes extérieurs ;
 - les nombreuses occasions de faire de la scène ;
 - etc...
- **L'Ouverture vers l'Enseignement supérieur artistique par :**
 - le maintien d'une filière de Transition solide ;
 - des programmes de cours ambitieux ;
 - le soutien de l'équipe éducative dans son entièreté ;
 - l'encouragement à suivre un maximum de cours complémentaires ;
 - l'invitation régulière d'enseignants issus de nos Écoles Supérieures des Arts (Conservatoires Royaux, Imep, IAD, ...) ou d'Académies maintenant une filière de transition ;
 - l'incitation à assister à des spectacles, concerts, ...

Le très faible pourcentage d'élèves se destinant aux études supérieures artistiques mérite une attention toute particulière. Contrairement à beaucoup d'Académies qui ont fait le choix de l'abandon de la Filière de Transition pour des raisons de coûts en périodes, l'Académie d'Amay et son équipe tiennent à son maintien. Nous considérons que l'opportunité offerte en 1998 par la création de la filière de Qualification a été une réelle avancée pour tous les élèves. Supprimer la filière de Transition revient dès lors à dévaloriser celle de qualification.

Par ailleurs, ces finalités ne peuvent se concevoir qu'en ayant toujours à l'esprit le **respect de l'autre** quelles que soient ses différences culturelles, philosophiques, raciales, physiques, sexuelles, etc... par :

- la prise en compte du vécu de l'élève, de ses besoins et ses aspirations tout en respectant son rythme d'apprentissage ;
- la considération pour les centres d'intérêt de nos publics
- le renforcement des pratiques collectives
- le dialogue entre les élèves, parents, enseignants, conseils, Pouvoir Organisateur,...
- la responsabilisation individuelle vis-à-vis du groupe
- etc...



Les évaluations

« Évaluer pour évoluer »

L'évaluation est une obligation réglementaire mais doit avant tout être une responsabilité et un devoir pédagogique pour les enseignants. Elle est un moment privilégié de dialogue entre les différents acteurs, élèves, enseignants et direction, et doit être un outil au service des élèves et de leur apprentissage sans pour cela lui donner trop de place.

Tout au long de l'apprentissage de l'élève, à l'Académie d'Amay, les différents types d'évaluations vont se succéder, chacun répondant à des desseins singuliers.

- **L'évaluation formative** : l'accent sera mis sur la valorisation des acquis, sur la compréhension des erreurs éventuelles et sur la planification de l'apprentissage de nouvelles compétences. Le feedback de l'enseignant jouant ainsi un rôle essentiel dans la formation.
- A partir d'un certain niveau et parallèlement à l'évaluation formative, **l'évaluation sommative** se fera de manière plus régulière, généralement, à la fin d'une période d'apprentissage. Elle vise à faire le point des progrès et des compétences des apprenants à un moment donné. Les évaluations sommatives sont habituellement notées par des appréciations.
- En fin de Filière, **l'évaluation certificative** prendra alors la place de l'évaluation sommative. Elle correspond à la délivrance d'un certificat (ou diplôme). Il s'agit de certifier aux yeux de tous la maîtrise d'un certain nombre de qualités, de savoirs, de savoir-faire et de compétences.

Par ailleurs, la participation des élèves et de leurs professeurs aux diverses manifestations de l'Académie est nécessaire, considérant que la pratique de la scène fait partie intégrante de la formation et, dans les niveaux plus avancés (Qualification et Transition), de l'évaluation continue.

La communication

Communication Interne

L'esprit d'équipe, tant avec les professeurs qu'avec l'indispensable cellule administrative, n'est pas un vain mot à l'Académie. C'est la force d'une décision collective et d'une gestion participative qui fait l'énergie de notre école. L'association des pédagogues et/ou du personnel administratif dans la conception des prestations des élèves, dans l'évolution des programmes de cours, dans l'actualisation des modes d'évaluation, ... doit permettre à chacun de faire sien le projet de l'Académie.

Enfin, l'information qui leur est destinée doit être claire, précise et dispensée suffisamment tôt afin que professeurs, élèves et parents puissent organiser au mieux leur planning.

Une attention particulière est à accorder aux professeurs débutants en planifiant régulièrement des visites de classes suivies d'échanges.

Communication externe

Du point de vue pédagogique, la communication entre les élèves (ou leurs parents) et le personnel de l'Académie est favorisée par des rencontres régulières lors des concerts, auditions de classe ou évaluations.

Chaque élève dispose d'un journal de classe qui est le relais entre lui et le professeur. Les fiches d'évaluation sont également des éléments indispensables dans la gestion du travail quotidien de l'élève



ou dans le plan de l'année. C'est une manière d'aider les parents des plus jeunes dans le rôle primordial qu'ils ont à jouer. Leur soutien est essentiel : encouragements à la pratique régulière, présence aux prestations publiques,

Du point de vue organisationnel, nous utilisons un site internet, Facebook, un écran d'affichage, les mails, les sms, le téléphone, ...et une grande disponibilité grâce aux plages d'ouverture du secrétariat extrêmement larges.